



Les marchés

Bienvenue dans votre Infolettre Hiver 2023.
Après un début d'automne plutôt difficile dans les marchés obligataires et boursiers, le mois de novembre a apporté un certain soulagement. Ce changement de cap majeur a débuté par la publication de données encourageantes sur l'inflation, qui démontre finalement un ralentissement qui semble relativement contrôlé.



Les stratégies mises en place par nos gestionnaires afin de profiter de cette hausse ont permis de profiter de rendements très intéressants depuis un peu plus d'un mois et demi. Toutefois des mouvements aussi rapides peuvent aussi donner lieu à des évaluations excessives et la sélection des bonnes entreprises devient plus que primordiale lors de tels contextes. C'est pourquoi notre équipe de gestionnaires a été très active dans les dernières semaines afin de réduire le risque dans les portefeuilles, et de se positionner dans des entreprises qui ont encore beaucoup à gagner.
Pour la prochaine année qui arrive à grands pas, les économistes anticipent des baisses de taux qui pourraient débuter dès le 2e trimestre, soit au printemps. La plupart s'entendent pour dire que le cycle de hausse est terminé. Ces baisses de taux seront favorables aux portefeuilles d'obligations qui pourraient connaître un rebond important. Cela pourra également profiter aux mandats d'actions puisqu'un ralentissement plus contrôlé et en douceur, enlèvera la pression sur plusieurs entreprises.
Bref l'année 2023 n'aura pas été de tout repos, avec beaucoup de fluctuations de jour en jour, mais encore une fois nous pouvons voir que la patience des investisseurs a été récompensée. À l'aube de 2024 qui s'amène, notre équipe est confiante que de nombreuses opportunités sont encore présentes et nous sommes engagés encore une fois à mettre tout en œuvre pour vous en faire profiter.
Je vous souhaite un très joyeux temps des fêtes, entourés de tout ceux qui vous sont chers.

Santé, bonheur et prospérité pour cette nouvelle années qui arrive



Maude



Saviez-vous que ?

Les droits de cotisation au CELI

Cas Fictif :

Jérémy vient tout juste d'avoir 20 ans et de toucher un héritage de 50 000\$. Il a entendu dire que le meilleur endroit pour investir ce montant était dans un CELI à l'abri de l'impôt. Il appelle donc sa conseillère afin de faire l'ouverture d'un CELI et de transférer la totalité de son 50 000\$.

Il est très surpris lorsque celle-ci l'informe que ses droits de cotiser ne sont pas suffisants, puisqu'il accumule des droits de cotisation seulement depuis qu'il a l'âge de 18 ans.

En effet même si le CELI existe depuis 2009, chaque particulier commence à accumuler des droits seulement à partir de 18 ans. Si Jérémy a eu 18 ans en 2021, il aura donc accumulé des droits pour 2021 (6 000\$), 2022 (6 000\$) et 2023 (6 500\$), il aura donc accumulé des droits totaux de 18 500\$.

Un particulier qui avait 18 ans et plus en 2009, aurait accumulé jusqu'à 88 000\$ de droits de cotisation en 2023. Les revenus générés par ces cotisations et l'augmentation de la valeur des investissements, ne viennent pas diminuer les droits pour l'année suivante. Ce qui veut dire qu'un individu cotisant son maximum chaque année depuis 2009, pourrait avoir un CELI qui vaut par exemple 130 000\$ en date d'aujourd'hui.

*Avec le nouveau droit de 7 000\$ annoncé pour 2024, le total de cotisations permises se portera à 95 000\$.

Portraits de nos gestionnaires

David Wolf



Diplômé de l'Université de Princeton, David Wolf a occupé des postes à responsabilités dont conseiller du gouverneur de la Banque du Canada. Il a également représenté la Banque du Canada dans un certain nombre d'instances internationales comme le G-20 ou le fonds monétaire international (FMI). David Wolf est gestionnaire de portefeuille et membre de l'équipe de gestion des investissements chez Fidelity. Il a une connaissance approfondie de la philosophie, du processus et de la construction des portefeuilles.

En dehors de son travail, David Wolf passe la plupart de son temps avec ses enfants. Il aime beaucoup cuisiner notamment les barbecues. Il apprécie particulièrement essayer diverses recettes avec son fumoir.

Présent pour la communauté

Don pour la rénovation de l'aréna du collège Clarétain

Les conseillers et conseillères en gestion de patrimoine de la Financière Banque Nationale de Victoriaville sont fiers de participer à la rénovation de l'aréna du collège Clarétain. Un don de 50 000\$ a été remis à la fondation du collège Clarétain.



La Fondation remercie...

**FINANCIÈRE
BANQUE NATIONALE**
GESTION DE PATRIMOINE

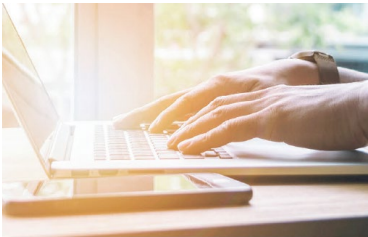
et ses conseillers et conseillères

pour leur contribution de
50 000 \$

FONDATION

Un identifiant unique pour une sécurité renforcée

Le processus de connexion à notre plateforme évolue pour **renforcer votre sécurité**, avec une authentification multifacteur via un code de validation par texto ou par courriel



Plusieurs avantages s'offrent à vous avec ce nouveau processus de connexion.

Les 3 avantages de l'identifiant unique



1. Simple
Utilisez un identifiant unique et un seul mot de passe pour toutes vos plateformes BNC.



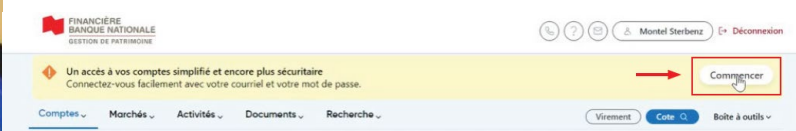
2. Sécuritaire
Profitez d'une sécurité additionnelle grâce à l'authentification multifacteur.



3. Fluide
Naviguez de la plateforme bancaire BNC en ligne vers celle de FBNGP en un seul clic.

Si vous n'avez utilisé la plateforme de la Financière Banque Nationale, il suffit de vous créer un accès sécurisé en répondant aux questions pour vous identifier.

Pour les clients qui utilisent déjà la plateforme avec l'identifiant à 8 chiffres, il suffit de vous connecter et une fois que vous accédez à votre profil, cliquez sur « commencer »



Si vous avez des comptes bancaires à la Banque Nationale et que vous avez un accès en ligne, le courriel qui sera votre identifiant unique s'affichera automatiquement. Vous pourrez ensuite taper **le même mot de passe** que celui de vos accès à la BNC.

Pour les clients n'ayant pas de compte à la Banque Nationale, vous pourrez taper votre courriel comme identifiant et ensuite choisir un mot de passe.

[Pour plus d'information](#)



Maude Provencher
B.A.A, Finance
Conseillère en gestion
de patrimoine
819 751-6163
maude.provencher@bnc.ca



Maureen Batard
Associée en gestion
de patrimoine
819 751-6160
maureen.batard@bnc.ca

Nos experts :



Ioav Bronchti
Notaire, planificateur
Successorale Financière
Banque Nationale



Vanessa Houghton
Planificatrice financière
Financière Banque Nationale



Christian Asselin
Conseiller en sécurité
financière
Banque Nationale Assurances



Mélina Konzak
Conseillère principale, planificatrice
Successorale Financière Banque Nationale



© FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE. Tous droits réservés 2023.

Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale Inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX).

Les informations contenues aux présentes proviennent de sources que nous jugeons fiables; toutefois nous n'offrons aucune garantie à l'égard de ces informations et elles pourraient s'avérer incomplètes. Les opinions exprimées sont fondées sur notre analyse et notre interprétation de ces informations et elles ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres mentionnés aux présentes. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de la Financière Banque Nationale.

Les titres ou les secteurs d'investissement mentionnés aux présentes ne conviennent pas à tous les types d'investisseurs. Veuillez consulter votre conseiller en placement afin de vérifier si ces titres ou secteurs conviennent à votre profil d'investisseur et pour avoir des informations complètes, incluant les principaux facteurs de risques, sur ces titres ou secteurs. Le présent document n'est pas une analyse de recherche produite par le Service de recherche de la Financière Banque Nationale.

Les produits et services d'assurance sont fournis par le Cabinet d'assurance Banque Nationale inc. (CABN). CABN n'est pas membre du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE). Les produits d'assurance ne sont pas protégés par le FCPE.

Pour joindre FBNGP, fbngp.ca. Pour vos options de désinscription, [cliquez ici](#).
Siège social Montréal : 1155, rue Metcalfe, 5e étage, Montréal (Québec) H3B 4S9

[Options de désinscription](#)

[Conditions d'utilisation](#)

[Politique de confidentialité](#)

[ABC de la sécurité](#)